

LE CRISTAL DU CNRS 2012

Document n° 2 - Modalités et calendrier de la procédure d'attribution

Fin Octobre 2011	Ouverture de la campagne d'attribution du CRISTAL 2012 La Direction des Ressources Humaines envoie aux délégués régionaux l'ensemble des documents relatifs aux opérations d'attribution du Cristal, copie aux directeurs des Instituts. Information des directeurs d'unité par les délégués régionaux.
2 décembre 2011	Retour des fiches de proposition (document n° 4) Le directeur d'unité transmet ses propositions à l'Institut concerné avec copie aux délégués régionaux. Le délégué régional transmet ses propositions à la Direction des Ressources Humaines / SDP-IT (à l'attention du DGDR).
Du 5 déc. au 29 déc. 2011	Examen des propositions Les directeurs des Instituts examinent les propositions des directeurs d'unité et établissent un classement. Le Directeur Général Délégué aux Ressources examine les propositions des directions fonctionnelles et des délégations régionales.
30 décembre 2011	Transmission à la Direction des Ressources Humaines Les Instituts (et le DGDR) transmettent à la DRH : <ul style="list-style-type: none">✓ leurs classements (document n° 5)✓ les fiches individuelles des propositions « avis très favorable » (document n° 6) Les Instituts informent les Présidents de section du Comité National.
Janvier 2012	Préparation du dossier pour le comité de direction La DRH prépare le dossier pour le comité de direction.
18 janvier 2012	Examen des propositions en comité de direction La présidence décide, au cours du troisième comité de direction du mois, de la liste définitive des lauréats du Cristal.
Du 19 janvier à mai 2012 Janvier 2012	Communication globale sur le Cristal et les lauréats La DRH transmet la liste définitive des lauréats aux Instituts, au DGDR, aux délégués régionaux et à la Direction de la Communication. Elle informe les lauréats (copie aux Instituts, aux directeurs d'unité et à la DIRCOM) ; ainsi que les directeurs d'unité dont les propositions n'ont pas été retenues.
Février à mai 2012	La DIRCOM édite le livret interactif et le met en ligne sur le site web, publie la liste des lauréats sur le web, commande les Cristal et réalise les portraits. Les délégations régionales prennent en charge les photos des lauréats.
Fin mai 2012	La DIRCOM met à disposition des délégations régionales les objets CRISTAL et les portraits.
Juin à novembre 2012	Remise du "Cristal" (et des autres médailles chercheurs) La délégation régionale organise la cérémonie de remise de Cristal. Cette cérémonie peut être organisée de façon individuelle ou groupée avec d'autres délégations, selon un déroulé type fourni par la DIRCOM. La cérémonie a lieu sur invitation principale du Président du CNRS et en présence du directeur de l'Institut et du délégué régional.